REPRESENTATION EN MAURITANIE

Termes de références

Pour le recrutement d'un consultant national chargé de la sélection des zones d'intervention du 8ème Programme pays UNFPA-Mauritanie (2018-2022)

MANDAT DU CONSULTANT INDIVIDUEL

MANDAT	
Bureau d'embauche :	UNFPA
Objet de la consultation :	Déterminer les zones prioritaires d'intervention du 8ème Programme de coopération UNFPA-Mauritanie
Portée des travaux :	**Principales tâches attendues du consultant** : • Etablir des critères de ciblage des zones d'intervention basés sur la vulnérabilité (indicateurs pertinents) au regard des objectifs et du mandat de l'UNFPA, de la présence d'une « masse critique de bénéficiaires », d'organisations locales et de la société civile ; • Identifier les zones de convergence avec les agences du SNU et les autres partenaires et/ou programme ; • Identifier des zones où il est possible de dérouler plusieurs interventions du programme (Santé de la reproduction, Jeunesse, Genre et DH, Dynamique de population et Humanitaire) ; • Faire une cartographie des intervenants dans les zones identifiées pour développer de possibles partenariats ; • Etablir, sur la base des critères arrêtés, la liste des zones où un paquet minimum d'activités devra être délivré par le programme.
Durée et horaire de travail :	21 jours ouvrables
Lieu où les services doivent être délivrés	Nouakchott et intérieur du pays
Dates de livraison et comment seront-ils livré travaux	Le produit final sera livré dans un délai ne dépassant les 60 jours à partir de la signature du contrat
Contrôle de surveillance et de progrès, y compris les exigences, le format de la	Le consultant travaillera sous la supervision générale du Représentant Assistant et la supervision directe du chargé de suivi et Evaluation, qui suivront régulièrement le processus.

périodicité et date limite de déclaration :	
Arrangements de surveillance :	Des réunions de travail et d'échanges hebdomadaires avec le consultant seront effectuées pour s'assurer du suivi régulier des tâches. Un point sur le niveau global de mise en œuvre de la consultation sera fait tous les 15 jours.
Voyage prévu :	Déplacements prévus dans les régions
Compétences requises, des qualifications et des compétences, y compris les exigences linguistiques :	Le consultant sera sélectionné sur la base des critères ci-dessous : • Justifier d'un niveau académique avec au minimum un diplôme universitaire supérieur en médecine, santé publique, épidémiologie ou toutes autres disciplines connexes : démographie, sociologie, gestion/planification, statistique, économie, etc.) ; • Avoir une bonne connaissance du mandat de l'UNFPA : Santé Reproductive, Genre/DH, Jeunesse, Population et Développement ; • Justifier d'un minimum de 7 ans d'expérience en matière de recherches, de planification stratégique et d'évaluation de programmes ; • Avoir été impliqué dans le processus d'élaboration et/ou la mise en œuvre des documents stratégiques en matière de SR, Jeunesse, Genre/DH, Population et Développement. • Disposer d'une expérience significative dans la conduite d'études et d'analyses dans le domaine du développement pour le compte des agences des Nations Unies ou d'autres organisations internationales ; • Avoir une bonne connaissance des questions transversales telles que le Dividende Démographique, le genre et les droits humains ; • Etre familier avec le traitement et l'analyse de données quantitatives et qualitatives ; • Avoir une bonne connaissance du Système des Nations Unies et de ses outils de programmation conjointe (UNDAF) ; • Avoir une excellente capacité de rédaction et de communication en français. L'arabe et l'anglais seraient des atouts; • Avoir une excellente capacité de synthèse et de présentation avec une bonne maîtrise des outils informatiques (Internet, Word, Excel et Power Point) ; • Etre capable de travailler en équipe. Tout soumissionnaire n'ayant pas respecté les critères ci-dessus sera automatiquement éliminé.
Produits et services que l'UNFPA pourrait mettre au service du partenaire d'exécution	- Une notre de cadre définissant les critères de sélection des zones d'interventions, la méthodologie à suivre et le calendrier d'exécution de la consultation est produite. - Un rapport précisant les zones d'intervention du nouveau programme, identifiées sur la base des critères de vulnérabilité préétablis, est soumis. - Une présentation power point est produite et présentée dans les parties prenantes.

Autres informations pertinentes ou des conditions particulières, le cas échéant :	Le processus sera conduit en étroite collaboration avec la Direction Générale des Politiques et Stratégies de Développement, au Ministère de l'Economie et des Finances. Voir note conceptuelle détaillée de la consultation.